

- CONCOURS PYRAMIDES DE LA FPI 2016 -

LE GROUPE LAMOTTE REMPORTE LA PYRAMIDE D'OR

DU CONCOURS NATIONAL FPI POUR SON INNOVATION SUR LES MAISONS CONTAINERS.

Concours d'excellence nationale en matière d'immobilier, les Pyramides de la FPI - Fédération des Promoteurs Immobiliers - ont été remises hier soir à Nice. Grand vainqueur de cette compétition, le Groupe LAMOTTE se voit couronné de la récompense la plus convoitée. Il reçoit la Pyramide d'Or pour son concept de maisons containers développé à Rennes en partenariat avec B3 Ecodesign et l'architecte Clément Gillet. Déjà mises à l'honneur lors des concours régionaux (Pyramides d'Argent) avec le Prix de l'innovation Industrielle, les maisons containers valident la démarche d'innovation et d'anticipation du Groupe Lamotte dans les domaines sociétaux, environnementaux et urbains. Cette nouvelle récompense cette fois-ci nationale, consacre le Groupe LAMOTTE comme acteur majeur de l'immobilier sur le Grand Ouest depuis plus de 60 ans et confirme sa remarquable capacité d'innovation.

RECONNAISSANCE NATIONALE POUR UNE SOLUTION D'AVENIR EXEMPLAIRE.

Les Villas Neventi a été le **premier projet de maisons containers livré par le Groupe LAMOTTE en 2015**. Au Rheu, près de Rennes, dans la nouvelle ZAC de la Trémelière, ce sont **13 maisons** qui - ne sont pas « sorties de » mais - sont arrivées sur terre fin 2015. **Du 4 au 5 pièces en passant par le 4 pièces avec patio**, le Groupe LAMOTTE a assuré la promotion de cet habitat d'un nouveau genre, à la fois **économique et écologique**. Avec des travaux démarrés mi-octobre 2014, c'est donc **en moins d'un an** (livraison entre septembre et octobre 2015) que le promoteur rennais a réussi à « sortir » ses premières maisons.

C'est le bailleur social Néotoa qui s'est porté acquéreur de ce lot destiné à **l'accession à la propriété**, à l'instar d'un projet de collectif en maisons containers à la Chapelle-Thouarault (une première en Ille-et-Vilaine livrée prochainement en octobre 2016), Orgères ou encore Vezin-le-Coquet. En tout, près **d'une cinquantaine de commandes** sont déjà avancées par Lamotte Promoteur.

« C'est avec beaucoup de fierté que nous recevons aujourd'hui ce trophée. Il est le symbole de la reconnaissance de nos pairs pour le travail accompli autour des projets de maisons containers. Notre rôle en tant qu'acteur immobilier est de toujours anticiper sur les besoins notamment en matière de logement.

*Aujourd'hui, la tendance est résolument tournée vers l'habitat respectueux de l'environnement, mais il s'agit aussi de **raisonner nos coûts de construction pour permettre à nos clients de bénéficier de produits accessibles, sans rogner sur l'esthétique**. Avec nos partenaires, nous attachons beaucoup d'importance à **imaginer un avenir durable du logement**. Ce concept est le fruit de ce travail d'anticipation et de partage d'idées. »*

Jean-Marc TRIHAN, Président du Groupe LAMOTTE



UNE INNOVATION COLLECTIVE POUR UNE SOLUTION DE LOGEMENT DURABLE.

A l'heure de la multiplication des normes, des problématiques budgétaires des ménages et des enjeux de la densification urbaine, le Groupe LAMOTTE (Lamotte Promoteur) s'est engagé dans un concept d'habitat innovant : **la construction industrialisée, modulaire, modulable et respectueuse de l'environnement**. Le principe de base : utiliser des containers maritimes neufs, résistants, légers et antisismiques pour en faire **un habitat innovant**. Mise en œuvre sur une chaîne de production industrielle, cette solution permet des délais de construction et de livraison rapides. Cette nouvelle offre à l'architecture contemporaine répond parfaitement aux contraintes actuelles. Par exemple, sans terrassement lourd, son impact environnemental est faible. De même, ses performances thermiques sont en deçà des exigences du THPE et conformes aux nouvelles réglementations qui se profilent à l'horizon 2020 (BEPOS). Autant d'arguments qui font des maisons modulaires **un produit prometteur** et particulièrement adapté aux partenariats d'ores et déjà mis en place entre le Groupe LAMOTTE et les bailleurs sociaux.

Concours des Pyramides d'Or 2016

Organisé depuis 2004 par la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers, le concours des Pyramides est ouvert aux membres de la FPI et a pour objectif de récompenser le savoir-faire, l'excellence et l'innovation des acteurs de l'immobilier français. Plus précisément, la Pyramide d'Or et la Pyramide d'Argent « Grand Prix régional » sont destinées à reconnaître les meilleurs projets ou réalisations toutes catégories confondues*. Le projet ou réalisation devra présenter des qualités esthétiques, mais également innovantes, en termes d'équipements, de conception ou d'usages.

Le projet ou réalisation devra présenter une fonctionnalité contribuant à l'intégration sociale et au développement de la ville. Il devra développer les espaces collectifs et privés avec harmonie. Il devra également s'inscrire dans les différentes composantes du développement durable : environnementales, sociales et économiques.

La Pyramide d'Or et la Pyramide d'Argent « Grand Prix régional » distinguent le projet ou la réalisation ayant répondu à l'ensemble des critères demandés pour : la Pyramide de l'Innovation industrielle, la Pyramide de la Mixité urbaine, la Pyramide du Parcours résidentiel, la Pyramide Premières réalisations, la Pyramide du Bâtiment connecté et celle de la Conduite responsable des opérations.

- * Catégorie A - Pyramide d'Or / Pyramide d'Argent - Grand prix régional (FPI France) ;
- Catégorie B - Prix de l'Innovation industrielle (Groupement Industrie Promotion - GIP);
- Catégorie C - Prix de l'Immobilier d'entreprise (SMABTP);
- Catégorie D - Prix de la Mixité urbaine (Chevreuse Courtage) ;
- Catégorie E - Prix du Parcours Résidentiel (Crédit Foncier / Socfirm);
- Catégorie F - Prix de la Conduite responsable des opérations (Apave);
- Catégorie G - Prix du Bâtiment connecté (EDF) ;
- Catégorie H - Prix des Premières réalisations (BANQUE POPULAIRE);
- Catégorie I - Prix du Grand public (GRDF).



www.lamotte.fr

